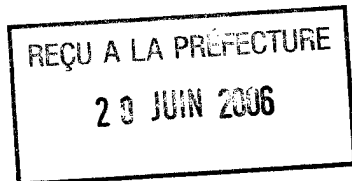


Service instructeur
Direction de la Solidarité

N° 99/1306

Service consulté



FONDS D'INTERVENTION POUR LA PREVENTION DES VIOLENCES SCOLAIRES
Projets d'actions mises en œuvre par les Collèges de Bourtzwiller et MOLIERE à Colmar

Résumé : Lors de la séance publique du 8 décembre 2005, l'Assemblée Départementale, dans le cadre de l'adoption du rapport POLITIQUE DE LA VILLE, PREVENTION ET INSERTION, a voté l'abondement, à hauteur de 40 000 €, du Fonds d'Intervention pour la prévention des violences scolaires.

Ce dispositif est destiné à encourager et à soutenir des projets d'actions mises en œuvre dans et aux abords des collèges afin de prévenir les violences scolaires et les incivilités.

Dans ce cadre, les collèges de Bourtzwiller à Mulhouse et MOLIERE de Colmar présentent deux projets pour un montant de 4 100 €.

Il est proposé d'autoriser, pour les actions présentées le versement des financements correspondants aux collèges porteurs de projets.

L'Assemblée Départementale a décidé de créer en 2003 un Fonds d'Intervention pour la Prévention des Violences Scolaires destiné à encourager et à soutenir des actions mises en œuvre dans et aux abords des collèges, et visant à prévenir les violences scolaires et les incivilités.

Au titre de l'année 2006, un crédit de 40 000 € a été voté pour l'abondement de ce dispositif devenu opérationnel à la rentrée scolaire 2003-2004.

Les projets susceptibles d'être soutenus par le Conseil Général doivent impérativement émaner des établissements scolaires eux-mêmes. Si la priorité est donnée aux actions proposées par les collèges classés en ZEP, une attention particulière peut être portée aux collèges non classés en ZEP mais présentant certains indicateurs de difficultés.

Les actions mises en œuvre doivent être partenariales et mobilisatrices, argumentées et évaluées, inscrites dans la durée et en cohérence avec les actions menées sur le territoire environnant.

Le dispositif se caractérise par une grande souplesse de mise en œuvre puisque les projets peuvent être présentés tout au long de l'année et examinés au cas par cas par une Cellule technique, composée de représentants du Service Insertion et Développement Local du Conseil Général et des Services de l'Inspection Académique.

Cette Cellule technique réunie le 9 mai 2006 a procédé, sur la base des documents « demande de financement », à l'instruction des projets présentés par les collèges de Bourtzwiller et MOLIERE de Colmar qui sont soumis à la Commission Permanente pour validation et financement.

Le coût s'élève à 4 100 € (les synthèses de ces projets figurent en annexe) :

Collège	Intitulé du projet	Responsables du projet	Partenaires	Financement sollicité en euros
BOURTZWILLER Mulhouse	Montagnards Juniors 2005 - 2006	- 4 professeurs - médecin scolaire	- Association de prévention spécialisée La Ruche - Club Alpin Français	4 000
MOLIERE Colmar	Lutte contre la violence : yoga	- professeur principal de la classe - professeur d'EPS - assistante sociale scolaire	Un intervenant En yoga	100


Compte tenu de l'intérêt de ces projets destinés à soutenir des actions visant à prévenir les incivilités et les violences scolaires, il est proposé d'attribuer un crédit global de 4 100 € pour les deux projets examinés par la Cellule Technique.

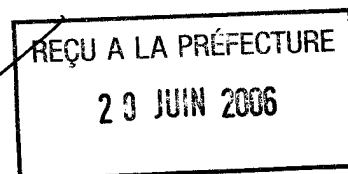
La dépense est à imputer au chapitre 65, nature 65.737, fonction 51, enveloppe 18389.

Je vous prie de bien vouloir m'autoriser à verser les financements correspondants aux collèges porteurs de projets :

- 4 000 € au collège de Bourtzwiller à Mulhouse
- 100 € au collège MOLIERE de Colmar.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.


Charles BUTTNER



Porteur	Collège de Bourzwiller - MULHOUSE
Intitulé	Projet « Montagnards Juniors - Année 2005-2006 »
Objectifs de l'action	<p>Le collège, situé en ZEP, au cœur du quartier de Bourzwiller et par conséquent en zone de prévention de la violence, intégrera le réseau « Ambition Réussite » à partir de septembre 2006.</p> <p>L'action présentée s'inscrit dans un projet global qui, mené sur 3 ans (<i>de septembre 2003 à juin 2006</i>), consiste à aider et accompagner des élèves difficiles et/ou en difficulté en s'appuyant sur leur motivation pour le sport afin qu'ils dépassent leurs difficultés et réussissent leur scolarité et leur orientation.</p> <p>Les objectifs du projet global sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des objectifs éducatifs, à savoir l'habilité sociale (par le <i>respect des règles, des personnes et des lieux</i>), la responsabilisation (<i>par le travail collectif et la participation aux tâches dans la vie du groupe, la gestion du matériel et des équipements individuels, la confrontation aux règles de sécurité</i>), la facilitation et l'amélioration de l'intégration des jeunes dans l'établissement (<i>afin de prévenir l'absentéisme, l'échec et les actes de violence</i>), l'éducation à la citoyenneté, - des objectifs relationnels, en apprenant à mieux communiquer (<i>échanger, partager, exprimer ses émotions ou ses difficultés</i>), à s'entraider, à accepter les différences (<i>en respectant les singularités culturelles, religieuses, culinaires...de chacun</i>), - des objectifs culturels par la découverte et l'exploration d'une nouvelle région et de milieux naturels différents (<i>en se familiarisant avec la culture montagnarde, en s'intéressant à l'histoire de la région, aux conditions de vie de ses habitants</i>), - des objectifs de santé et de développement de la personnalité et des capacités physiques <p>Les résultats attendus de ce projet sont la réussite scolaire (en terme de résultats, de comportement, d'orientation), la réussite sportive (en étant, par exemple, 1^{er} au classement départemental d'escalade), l'enrichissement personnel (par la découverte d'un autre environnement et d'autres personnes), l'ouverture vers l'extérieur et la volonté de donner une image différente du collège et du quartier.</p>
Contenu de l'action	Cette action représente le point final du projet global. En effet, après les séances hebdomadaires d'entraînement et des sorties (<i>tous les mercredis après-midi, sur trois ans</i>) et après un séjour de 3 jours dans les Vosges (<i>en juin 2004</i>) et un séjour de 5 jours à Chamonix (<i>en juin 2005</i>), les élèves vont cette fois passer 7 jours à Pelvoux, dans les Hautes-Alpes, où ils vont affronter la Haute Montagne (<i>marche et escalade</i>).
Intervenants directs, acteurs du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Au niveau de l'équipe pédagogique, 4 professeurs et le médecin scolaire, qui se sont déjà investis tout au long du projet, accompagneront les élèves lors de leur séjour, - Le Club Alpin Français de Mulhouse, - L'Association de prévention spécialisée « La Ruche ».
Durée de l'action	Le séjour en Haute-Montagne est prévu du 15 au 21 juin 2006.
Public	Les 15 élèves, filles et garçons âgés de 13 à 16 ans qui ont participé aux actions préalables, participeront à ce séjour. Il s'agit d'élèves capables d'agressivité verbale et physique, qui n'adhèrent pas au système que représente l'école, chez qui le sens de l'effort est absent et qui ne sont sportifs que repliés sur leur quartier.
Partenaires	<ul style="list-style-type: none"> - L'Association de prévention spécialisée « La Ruche » a effectué, au long du projet, un suivi des jeunes sur le quartier et apporté un soutien humain et en matériel. - Le Club Alpin Français de Mulhouse, qui est intervenu dans le cadre des activités « Montagne » et des sorties hebdomadaires, assurera l'encadrement lors de séjour Haute Montagne et ses intervenants seront accompagnés de guides de Haute Montagne.
Budget Prévisionnel	<p>Le coût total de l'action s'élève à 9 238,55 €, comprenant le prix des transports (<i>de Mulhouse à Pelvoux puis sur place, navettes...</i>), le prix du séjour, le coût des interventions des Guides de Haute Montagne, la location de matériel.</p> <p>Grâce à un montage financier (<i>la Ville de Mulhouse, la Fondation de France et la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports</i> sont sollicités) et à une négociation avec les intervenants, le montant de la subvention sollicitée auprès du Conseil Général s'élève à 4 000 €.</p>

Conclusions, avis de la Cellule Technique : Avis favorable pour une subvention de 4 000 €

Cellule Technique du 9 mai 2006

Porteur	Collège Molière - COLMAR
Intitulé	Projet « Lutte contre la violence – Yoga »
Objectifs de l'action	<p>Confrontés à une classe particulièrement difficile, très agitée, qui pose des problèmes de discipline depuis le début de l'année scolaire et où les relations entre élèves passent par des actes de violence (<i>bagarres, agressions</i>), les membres de l'équipe éducative du collège ont souhaité mettre un œuvre un projet de lutte contre la violence.</p> <p>L'action proposée est basée sur les techniques du Yoga.</p> <p>Le travail mené auprès des élèves se situe dans la perspective d'un développement global, afin de favoriser la conscience de soi et la conscience du corps, la concentration, le contrôle des émotions et des réactions.</p> <p>Si l'objectif, à court terme, est un travail de fond sur la lutte contre la violence, les finalités de cette action pourraient être exprimées en terme de sensibilisation des élèves :</p> <ul style="list-style-type: none"> - leur permettre de développer une conscience d'eux-mêmes en interaction avec leur environnement, de façon à améliorer leur relation aux autres, - favoriser un développement intellectuel qui les rende capables d'anticiper et de se projeter dans la construction d'un avenir, - rétablir la confiance en soi et vis-à-vis de l'adulte par un vécu positif, et rétablir une relation positive avec l'entourage (<i>et particulièrement avec les membres de l'équipe éducative et pédagogique</i>) afin que ces élèves puissent retrouver éventuellement des références, - leur donner des outils afin qu'ils puissent être plus autonomes par rapport aux éléments stressants de leur environnement.
Contenu de l'action	<p>Cette action se déroulera sous forme d'ateliers de 1h30 à 2 h par semaine (<i>pendant cinq semaines</i>), chaque lundi matin, avec la participation de deux enseignants (<i>en alternance, le professeur principal de la classe et le professeur d'Education Physique et Sportive</i>).</p> <p>La participation d'autres professeurs est envisagée également, sur la base du volontariat, de façon à favoriser le développement d'un vécu commun positif.</p>
Intervenants directs, acteurs du projet	<p>Au niveau de l'équipe pédagogique, le professeur Principal de la classe concernée, le professeur d'EPS, l'Assistante Sociale du Collège interviendront dans le projet en participant aux séances de Yoga.</p>
Durée de l'action	<p>L'action doit se dérouler en mai et juin 2006 et se poursuivrait, par une autre action, en 2006-2007.</p>
Public	<p>Les 14 élèves âgés de 14 ans, de la classe de 5^{ème} SEGPA 6 - classe particulièrement difficile à gérer – sont concernés par cette action.</p>
Partenaires	<p>Un intervenant Yoga, qui fait preuve d'une certaine expérience professionnelle dans cette discipline et dans la relation avec des publics en difficulté, assurera l'aspect technique du projet.</p>
Budget Prévisionnel	<p>Le coût total de l'action s'élève à 450 € comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'achat de 20 tapis de yoga à 10 €, soit 200 €, - les honoraires de l'intervenant en yoga à raison de 5 séances de 2 heures (<i>à 25€/heure,</i>) soit 250 €. <p>Compte tenu d'un reliquat de subvention de 350 €, non utilisé au cours de l'année scolaire 2005-2006 qui pourra être déduit du coût global du projet, la subvention sollicitée auprès du Conseil Général s'élève à 100 €.</p>

Conclusions, avis de la Cellule Technique : Avis favorable pour une subvention de 100 €.

Service Insertion et Développement Local

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE DU 16 JUIN 2006

Fonds d'intervention Préven. des Violences Scolaires
PROGRAMME 2006

N° Opération	Bénéficiaire Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
FVS04239	COLLEGE BOURTZWILLER - MULHOUSE FIVS CP du 16 juin 2006	4 000,00
FVS04240	COLLEGE MOLIERE - COLMAR FIVS CP du 16 juin 2006	100,00
Total		4 100,00